

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 01.05.2023

Publications supplémentaires: KABGE 01.05.2023

Date de fin de visibilité prévue: 01.05.2028

Numéro de publication: KK01-0000029473

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite Fhoenix Trading and Investment Sàrl

Débiteurs:

Fhoenix Trading and Investment Sàrl

CHE-166.163.343

chemin Jacques-Attenville 5

1218 Le Grand-Saconnex

Date de l'ouverture de la faillite : 30.03.2023

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 3 + 41 22 3888979

F20230482

But :

La société a pour but la participation à des entreprises industrielles, de services, commerciales, immobilières et financières en Suisse et à l'étranger, notamment dans le domaine de l'immobilier, du commerce, du négoce, de l'alimentation, de la nutrition, de la santé, du bien-être et des industries connexes, à l'exclusion des opérations soumises à la LFAIE. En outre la société a pour but tous services, l'intermédiation et le consulting dans les domaines économiques et financier ainsi que le commerce, l'import et l'export de marchandises de tout genre. La société peut fonder des succursales en Suisse et à l'étranger ou en prendre possession ainsi que prendre toutes les dispositions nécessaires

à cet effet. Elle peut octroyer des garanties, consentir des prêts ou des avances à ses associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.